

# FACE AU DURCISSEMENT GÉOPOLITIQUE, LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE FIXENT LE CAP POUR UNE UNION EUROPÉENNE PLUS RÉSILIENTE ET AMBITIEUSE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

Marie KRPATA

Chercheuse au Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) à l'Institut français des relations internationales (Ifri).

À défaut d'être un géant politique, l'Union européenne (UE) est considérée comme un géant économique. Son marché intérieur de 450 millions de consommateurs potentiels à hauts revenus, lui confère *de facto* un pouvoir de dicter des standards. L'UE est aussi une puissance normative. C'est le « *Brussels Effect* » qui s'illustre par le *leadership* en matière de politique environnementale, dans l'affirmation des droits sociaux et des droits de l'homme ainsi que dans la protection des données personnelles.

Le contexte géopolitique de polarisation croissante remet cependant en question les fondamentaux sur lesquels repose le modèle européen, comme le multilatéralisme et l'économie de marché basée sur le système de libre concurrence. La France et l'Allemagne qui forment le « moteur franco-allemand » insufflant de l'élan à l'UE, souffrent d'une fragilisation de leurs économies respectives : l'Allemagne parce que son modèle économique ouvert la rend vulnérable aux chocs externes, et la France parce qu'elle a depuis trop longtemps délaissé son industrie<sup>30</sup> pourtant garante d'innovation. Les évolutions sur le plan international, avec les États-Unis, puissance établie et modèle du système libéral qui s'est répandu dans le monde après la guerre froide et sa rivale, la Chine, puissance ascendante qui ambitionne de devenir le *leader* mondial d'ici 2049, risquent de se répercuter sur l'économie européenne. La perspective d'une perte de compétitivité et d'un potentiel découplage économique, déjà en cours avec la Russie après le déclenchement de la guerre en Ukraine, inquiète

l'UE. Dans ce contexte, la France et l'Allemagne s'efforcent d'être force de proposition en impulsant des stratégies, des politiques et des instruments pour permettre à l'UE de rester un *leader* technologique et industriel, capable de concurrencer d'autres puissances, et pour protéger l'UE contre les asymétries de marché.

**La France et l'Allemagne, deux pays aux caractéristiques économiques différentes forment le moteur franco-allemand de l'UE**

*Une Allemagne qui a su tirer profit de la mondialisation mais dont le modèle économique extraverti constitue de plus en plus une fragilité*

Quatrième puissance économique mondiale, l'Allemagne est aussi la première puissance économique européenne en termes de produit intérieur brut (PIB). Son excédent commercial en fait la championne européenne des exportations. La mondialisation qui prend un nouvel essor à la fin de la guerre froide, lui permet de multiplier ses débouchés et de tisser des liens avec les nouveaux pays industrialisés.

C'est aussi l'intégration européenne et l'élargissement de l'UE, agrandissant la base industrielle de l'Allemagne à l'ensemble de l'UE, qui ont été bénéfiques au modèle économique allemand<sup>31</sup>. Ceci à travers, notamment, la

<sup>30</sup> *Les politiques industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales*, rapport pour l'Assemblée nationale, France Stratégie, novembre 2020.

<sup>31</sup> D. Drohse, E. Bode, A. Hanley, *et al.*, *Analyse der*

*industrielle relevanten wirtschaftlichen Rahmenbedingungen in Deutschland im internationalen Vergleich*, rapport final 24/19 pour le *Bundesministerium für Wirtschaft und Energie* (BMWi), département I C 4, *Kiel Institut für*

délocalisation de certaines activités industrielles, dans les pays d'Europe centrale et orientale, aux coûts de production moindres. Dans le même temps, l'UE reste le principal débouché pour les produits « *Made in Germany* » et l'Allemagne est aussi le principal marché d'exportation de biens pour 16 pays de l'UE (cf annexe 1).

Si l'ouverture économique a été un fondement central de la prospérité allemande, elle devient de plus en plus un facteur de fragilité. L'excédent commercial de l'Allemagne ne cesse de diminuer<sup>32</sup> et son déficit commercial avec son principal partenaire commercial, la Chine, se creuse (cf annexe 2).

Ce sont aussi les asymétries de marché qui rendent vulnérables les entreprises allemandes. Le secteur de l'automobile allemand se révèle par exemple de plus en plus dépendant du marché chinois<sup>33</sup>. Pour y avoir accès, les constructeurs allemands sont prêts à partager leur savoir-faire (transfert technologique) mais courent le risque d'être évincés lorsque leur expertise ne sera plus jugée nécessaire. D'autre part, la manne que constitue la Chine pour les constructeurs allemands peut devenir un facteur de coercition : en 2019, l'ambassadeur de Chine à Berlin menaçait de représailles le secteur automobile allemand si Huawei était écarté de l'attribution du réseau 5G en Allemagne<sup>34</sup>.

C'est ensuite la question de la compétitivité des entreprises allemandes qui se pose. De plus en plus, les entreprises allemandes établies font face à des acteurs disruptifs<sup>35</sup> aux nouveaux modèles économiques, par rapport auxquels elles risquent le déclassement en termes d'innovation. Dans le même temps, l'ambition de la Chine de devenir un *leader*

industriel en 2049<sup>36</sup> en concurrençant les puissances établies, représente un défi Outre-Rhin.

À ces évolutions s'ajoutent des chocs extérieurs comme la Covid-19 ou la guerre en Ukraine qui mettent en évidence les vulnérabilités de l'Allemagne face aux ruptures des chaînes d'approvisionnement. Le modèle allemand est basé sur la sécurité juridique, sur la prévisibilité, ainsi que sur des flux logistiques fluides, fonctionnant sans accrocs. Dans un contexte de disruption des chaînes de valeur et d'augmentation des prix d'approvisionnement, un modèle économique ouvert, comme l'est le modèle allemand, devient source de vulnérabilité<sup>37</sup>.

*Une France, en perte de vitesse sur le plan industriel, impulse l' « autonomie stratégique » à l'échelle européenne*

À l'opposé de l'Allemagne, la balance commerciale de la France est déficitaire, et cela est en grande partie lié à la désindustrialisation du pays<sup>38</sup> (cf annexe 3).

Or l'industrie est un levier pour la croissance, l'innovation, et la recherche et le développement. Alors qu'une course aux technologies de pointe est en cours dans une géopolitique qui prend de plus en plus une allure géoéconomique, la Covid-19 marque un tournant. Face aux mises à l'arrêt d'usines et aux pénuries, il est nécessaire de rendre les chaînes de valeur plus résilientes dans une logique de sécurisation et de réduction des risques. S'enclenche alors une réflexion pour identifier les activités « essentielles » permettant de garantir la souveraineté économique et l'indépendance technologique de la France.

*Weltwirtschaft*, pp. 20, 217 et 344, 29 mai 2020, disponible sur : <https://www.ifw-kiel.de/de/experten/ifw/dirk-dohse/analyse-der-industriellelevanten-wirtschaftlichen-rahmenbedingungen-in-deutschland-im-internationalen-vergleich-14698/>.

<sup>32</sup> « *Gesamtentwicklung des deutschen Außenhandels 1950 bis 2021* », Destatis, 12 mai 2022, disponible sur : <https://www.destatis.de/DE/Themen/Wirtschaft/Aussenhandel/Tabellen/gesamtentwicklung-aussenhandel.html>.

<sup>33</sup> M. Krpata, « L'automobile, talon d'Achille de l'industrie allemande ? », Ifri, *Études de l'Ifri*, mars 2021, disponible sur : [https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/m\\_krpata\\_etudes\\_de\\_lifri\\_industrie\\_automobile\\_allemand\\_mar\\_s\\_2021.pdf](https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/m_krpata_etudes_de_lifri_industrie_automobile_allemand_mar_s_2021.pdf)

<sup>34</sup> T. Wieder, « En Allemagne, la grande coalition divisée sur le cas Huawei », *Le Monde*, 29 janvier 2020.

<sup>35</sup> Le secteur de la mobilité en est un bon exemple puisque les constructeurs automobiles allemands, qui se sont trop

souvent reposés sur leur cœur de métier sans explorer des solutions nouvelles, sont de plus en plus mis au défi par les géants du numérique ou d'entreprises comme Tesla. M. Krpata, « L'automobile, talon d'Achille de l'industrie allemande ? », *op. cit.*

<sup>36</sup> M. J. Zenglein et A. Holzmann, *EVOLVING MADE IN CHINA 2025 – China's industrial policy in the quest for global tech leadership*, numéro 8, Mercator Institute for China Studies (Merics), juillet 2019, disponible sur : [https://merics.org/sites/default/files/2020-04/MPOC\\_8\\_MadeinChina\\_2025\\_final\\_3.pdf](https://merics.org/sites/default/files/2020-04/MPOC_8_MadeinChina_2025_final_3.pdf).

<sup>37</sup> « *Großkonzerne hecheln von Krise zu Krise* », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 12 juillet 2022, disponible sur : <https://www.faz.net/aktuell/wirtschaft/die-100-groessten-unternehmen-2022-hecheln-von-krise-zu-krise-18165131.html?premium>.

<sup>38</sup> *Les politiques industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales*, *op. cit.*

Conscients des fragilités de leurs modèles économiques respectifs, la France et l'Allemagne décident de prendre l'initiative, dans le but de contrer les menaces pouvant porter atteinte à l'ambition de l'UE de rester un acteur économique de premier plan au niveau mondial, tout en maîtrisant l'approvisionnement de biens qui s'avèrent indispensables à la bonne marche des secteurs essentiels dans les États membres.

Ainsi, la stratégie industrielle de l'UE<sup>39</sup>, impulsée par la France et l'Allemagne<sup>40</sup>, et revue en mai 2021<sup>41</sup>, propose de fixer un cap à l'UE pour lui assurer un *leadership* dans des secteurs industriels et des technologies innovantes identifiés comme étant porteurs.

Cette stratégie industrielle va de pair avec une analyse des dépendances de l'UE. Une dépendance potentiellement importante, c'est-à-dire avec une faible possibilité de diversification ou de substitution, a été principalement identifiée concernant les principes actifs de médicaments, des biens électroniques, et des matières premières et composants nécessaires pour mener à bien la double transition numérique et énergétique.

Ces deux exercices sont essentiels pour aboutir à une « autonomie stratégique ouverte », concept forgé en grande partie par la France – auquel l'Allemagne préfère les termes de « souveraineté

stratégique<sup>42</sup> » et de « souveraineté européenne<sup>43</sup> » – et défini comme « la capacité de façonner le nouveau système de gouvernance économique mondial et de développer des relations bilatérales mutuellement bénéfiques, tout en protégeant l'UE contre les pratiques déloyales et abusives, y compris pour diversifier et consolider les chaînes d'approvisionnement mondiales afin de renforcer la résilience aux crises futures<sup>44</sup> ».

### Les défis économiques d'une UE qui évolue dans un monde de plus en plus polarisé

*Une polarisation croissante qui chamboule les fondamentaux du modèle économique européen*

Le monde est marqué par une polarisation croissante qui a gagné en ampleur, notamment en 2018 avec la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis. Tandis que ces deux pays s'affrontent à coups de sanctions, de mesures restreignant l'accès au marché et de contrôles aux exportations, en plaçant les produits de l'autre sur liste noire, l'UE n'est pas épargnée. Donald Trump qui poursuit sa politique de l'« *America First* » impose également des droits de douane sur l'acier et l'aluminium européen. D'autre part, l'application extraterritoriale des règles de contrôle à l'exportation ou d'accès au marché des États-Unis à l'égard de la Chine touche également des entreprises européennes<sup>45</sup>.

<sup>39</sup> COMMUNICATION FROM THE COMMISSION TO THE EUROPEAN PARLIAMENT, THE EUROPEAN COUNCIL, THE COUNCIL, THE EUROPEAN ECONOMIC AND SOCIAL COMMITTEE AND THE COMMITTEE OF THE REGIONS, "A New Industrial Strategy for Europe", Commission européenne, 10 mars 2020, disponible sur : [https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-eu-industrial-strategy-march-2020\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-eu-industrial-strategy-march-2020_en.pdf).

<sup>40</sup> "A Franco-German Manifesto for a European industrial policy fit for the 21st Century", Bundesministerium für Wirtschaft und Energie et Ministère de l'Économie et des Finances, 19 février 2019, disponible sur : [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/locale/piece-jointe/2019/02/1043\\_-\\_a\\_franco-german\\_manifesto\\_for\\_a\\_european\\_industrial\\_policy\\_fit\\_for\\_the\\_21st\\_century.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/locale/piece-jointe/2019/02/1043_-_a_franco-german_manifesto_for_a_european_industrial_policy_fit_for_the_21st_century.pdf).

<sup>41</sup> Communication "Updating the 2020 New Industrial Strategy: Building a stronger Single Market for Europe's recovery", Commission européenne, 5 mai 2021, disponible sur : [https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-industrial-strategy\\_fr](https://ec.europa.eu/info/strategy/priorities-2019-2024/europe-fit-digital-age/european-industrial-strategy_fr).

<sup>42</sup> MEHR FORTSCHRITT WAGEN – BÜNDNIS FÜR

FREIHEIT, GERECHTIGKEIT UND NACHHALTIGKEIT, Contrat de coalition entre le SPD, Bündnis 90/Les Verts et le FDP, le gouvernement fédéral allemand, 24 novembre 2021, disponible sur : <https://www.bundesregierung.de/resource/blob/974430/1990812/04221173eef9a6720059cc353d759a2b/2021-12-10-koav2021-data.pdf?download=1>.

<sup>43</sup> Discours du chancelier Olaf Scholz à l'Université Charles de Prague, le gouvernement fédéral allemand, 29 août 2022, disponible sur : <https://www.bundesregierung.de/breg-de/suche/rede-von-bundeskanzler-scholz-an-der-karls-universitaet-am-29-august-2022-in-prag-2079534>.

<sup>44</sup> COMMISSION STAFF WORKING DOCUMENT *Strategic dependencies and capacities Accompanying the Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions Updating the 2020 New Industrial Strategy: Building a stronger Single Market for Europe's recovery*, SWD/2021/352 final, Commission Européenne, 5 mai 2021, disponible sur : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A52021SC0352>.

<sup>45</sup> « Decoupling – Severed ties and patchwork globalization », European Union Chamber of Commerce in China et Merics, September 2020, disponible sur :

Si les relations entre l'UE et les États-Unis s'améliorent sous la présidence de Joe Biden, le monde ne se dirige pas nécessairement vers davantage de multilatéralisme. Les relations entre les États-Unis et la Chine restent tendues. De même, la guerre en Ukraine et les sanctions décidées à l'encontre de la Russie précipitent l'UE et le monde occidental dans un découplage envers la Russie. Les fondements qui avaient assuré la réussite du modèle économique européen, au premier rang desquels une « économie de marché multilatérale et décentralisée<sup>46</sup> », sont aujourd'hui ébranlés. Sous l'effet de la polarisation et de la « politisation de l'économie<sup>47</sup> », l'UE, souvent sous impulsion de la France et de l'Allemagne<sup>48</sup>, prévoit des instruments pour se protéger contre des asymétries de marché qui faussent la concurrence :

Rééquilibrer l'accès au marché	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Accord global sur l'investissement UE-Chine (CAI) contenait des déclarations d'intention pour rééquilibrer l'accès au marché européen et chinois mais les perspectives d'une ratification, et donc d'une entrée en vigueur, du CAI semblent aujourd'hui compromises en raison de l'opposition du Parlement européen suite aux sanctions chinoises contre notamment des députés européens et des chercheurs européens.</li> <li>L'Instrument relatif aux marchés publics internationaux (IPI) est amené à garantir aux entreprises européennes qui souhaitent s'établir ailleurs que dans l'UE, les mêmes conditions que celles qui valent pour les entreprises étrangères qui s'établissent sur le marché intérieur. Il s'agit de contrer l'éviction progressive d'entreprises européennes de marchés tiers qui favorisent leurs propres entreprises. L'IPI est entré en vigueur le 29 août 2022.</li> </ul>
Lutter contre la concentration du marché qui pénalise les entreprises européennes	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Législation sur les marchés numériques (Digital Markets Act – DMA) et la Législation sur les services numériques (Digital Services Act – DSA) entendent protéger les entreprises mais aussi les consommateurs des abus de marché potentiels des géants du numérique, du fait de leur position dominante. Le 24 mars 2022, le DMA a été adopté et le 6 juillet 2022, le DSA a été adopté par le Parlement européen (et devra être adopté par le Conseil de l'UE au dernier trimestre 2022).</li> <li>Une réforme des règles de concurrence à l'échelle européenne est envisagée. Ce qui est en jeu est la compétitivité des entreprises européennes face à des acteurs qui dominent sur leurs marchés respectifs, notamment en raison de leur taille et importance sur leur marché domestique, car ils utilisent comme tremplin avant leur internationalisation, soutenus en cela par leurs autorités par le biais d'aides d'Etat. Au fond, la question qui se pose est celle de créer des « champions européens » à taille critique pouvant concurrencer des entreprises issues de pays tiers et dans le même temps éviter tout abus de position dominante de ces champions au sein du marché intérieur qui serait néfaste pour le consommateur. De même, les « acquisitions prédatrices » endiguant le potentiel d'innovation de start-up lors de leur rachat par une entreprise plus grande sont dans le viseur des institutions européennes.</li> </ul>
Protéger les actifs critiques contre des investisseurs issus de pays tiers potentiellement mal intentionnés	Les prises de participations dans des actifs stratégiques préalablement sous gestion publique, et générant des revenus importants sont des cas de figure nécessitant une vigilance accrue. Le mécanisme de filtrage des investissements directs à l'étranger établit qui est le bénéficiaire final d'un investissement et permet de rejeter des investissements qui semblent aller à l'encontre des intérêts de l'UE. Ce mécanisme est opérationnel depuis le 11 octobre 2020.
Faire preuve de vigilance lors de l'attribution de marchés publics	Il s'agit de ne pas favoriser systématiquement l'offre la moins chère mais de prendre en considération d'autres aspects, notamment qualitatifs. La Directive 2014/25/EU et le principe « MEAT » ( <i>most economically advantageous tender</i> – soit l'offre économiquement la plus avantageuse) servent de référence. La première permet par exemple de rejeter (ou au moins d'examiner) les offres « anormalement basses » (article 84) ou encore d'exiger qu'au moins « 50% de la valeur totale des produits composant l'offre » soient originaires de l'UE (article 85).
Faire respecter les droits sociaux, environnementaux et les droits de l'homme dans la chaîne de production des entreprises européennes	La Commission européenne a publié sa proposition de directive européenne sur le devoir de vigilance le 23 février 2022 qui vise à faire respecter les normes sociales et environnementales en rendant les entreprises de l'UE responsables des pratiques de leurs fournisseurs. Elle est devenue particulièrement d'actualité avec les sanctions occidentales contre le traitement des Ouïghours au Xinjiang. Des entreprises allemandes de l'industrie solaire ou des constructeurs automobiles allemands, comme Volkswagen, établis en Chine pourraient être concernés.
Lutter contre la coercition d'acteurs tiers, qu'ils exercent parce qu'ils sont en position de force	Un instrument anti-coercition pour contrer le recours à la coercition économique par des pays tiers a été proposé par la Commission européenne le 8 décembre 2021.

Source: Compilation de l'auteur

[https://merics.org/sites/default/files/2021-01/Decoupling\\_EN.pdf](https://merics.org/sites/default/files/2021-01/Decoupling_EN.pdf).

<sup>46</sup> M. Cicurel, « L'économie de marché, un chef-d'oeuvre en péril », *Les Echos*, 14 mars 2019, disponible sur : <https://www.lesechos.fr/economie-france/conjoncture/leconomie-de-marche-un-chef-doeuvre-en-peril-1000338>.

<sup>47</sup> K. Kamin, K. Bernoth et al., *Instruments of a Strategic*

*Foreign Economic Policy – Study for the German Federal Office*, IfW Kiel, Bruegel and DIW Berlin, novembre 2021, disponible sur : <https://www.bruegel.org/book/instruments-strategic-foreign-economic-policy>.

<sup>48</sup> « *A Franco-German Manifesto for a European industrial policy fit for the 21<sup>st</sup> Century* », *Bundesministerium für Wirtschaft und Energie* et Ministère de l'Economie et des Finances, *op. cit.*

*Un enchevêtrement du marché unique qui nécessite des réponses communes et le dépassement de certaines divergences au sein de l'UE*

Les défis rencontrés requièrent d'adopter un prisme européen et non plus uniquement national par rapport à l'ampleur des enjeux. C'est ce qu'a montré la crise de la Covid-19 débouchant en juillet 2020 sur le plan *Next Generation EU (NGEU)* doté de 750 milliards EUR et prévoyant un endettement commun à l'échelle de l'UE pour contrer les répercussions sociales et économiques de la pandémie.

De la même manière, la guerre en Ukraine et le découplage de l'économie russe que prévoit l'UE, est susceptible d'avoir de lourdes conséquences pour l'économie allemande du fait de sa dépendance énergétique. La réussite du modèle industriel allemand au cours des dernières décennies a grandement reposé sur des coûts de gaz peu onéreux. *Quid* de la sécurité énergétique des industries énergivores et de leur compétitivité si elles doivent à l'avenir recourir à une énergie plus coûteuse<sup>49</sup> ? Des pourparlers sur la marche à suivre si le gaz venait à manquer sont en cours au sein de l'UE. Une solidarité est-elle en train de se mettre en place ? Cela ne va pas de soi, étant donné que la dépendance énergétique envers la Russie varie selon les États. L'Allemagne est particulièrement concernée malgré les nombreuses mises en garde, notamment par les États-Unis, la Pologne et l'Ukraine, au cours des dernières années. Elle « a commis une erreur stratégique dans le passé »<sup>50</sup> concède le vice-chancelier allemand Robert Habeck. Mais en raison de l'importance de l'Allemagne pour le marché intérieur, il est également dans l'intérêt de ses partenaires européens d'envisager une solution commune.

C'est précisément parce que les clivages sont susceptibles d'être ravivés au sein de l'UE, qu'il s'agit à présent de les dépasser face à l'urgence de la situation. Au-delà de la perspective du sauvetage de

l'Allemagne et des arbitrages qui y seraient liés, au cas où le scénario du pire se réaliserait, d'autres divergences aux répercussions sur l'économie européenne sont perceptibles.

C'est le cas du financement de la transition numérique et verte. Si l'Allemagne est contrainte constitutionnellement par le « frein à la dette », se pose la question des ressources qu'elle sera en mesure de mobiliser. Même question pour la France qui pourrait rencontrer des difficultés à financer les investissements prévus, en raison d'un endettement souverain croissant la rendant vulnérable à une éventuelle dégradation des conditions de financement<sup>51</sup>.

C'est ensuite la stabilité de la zone euro qui risque de poser question face à une inflation croissante. La politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE) sera scrutée de près et suivant l'évolution, des divergences entre les pays « frugaux », d'une part, et ceux qui sont le plus lourdement endettés, d'autre part, sont à craindre.

L'incapacité de l'UE de gérer les défis qui se posent sur le plan budgétaire et monétaire pourrait porter un coup dur à la cohésion de l'UE.

Le modèle économique allemand est fortement extraverti – c'est sa force mais également sa faiblesse. La France, quant à elle, s'efforce de combler son déficit de compétitivité dans l'industrie<sup>52</sup> en promouvant la réindustrialisation à l'échelle européenne. La polarisation croissante à l'échelle internationale et les tendances au découplage, renforcées par la guerre en Ukraine, ébranlent les fondamentaux sur lesquels l'UE a construit son modèle économique : le multilatéralisme et une économie de marché basée sur le système de libre concurrence. Ce contexte lui fait prendre conscience de sa dépendance à l'égard d'acteurs tiers et ravive son souhait d'être plus résiliente aux chocs externes. La France et l'Allemagne impulsent des réflexions pour renforcer le *leadership* technologique et

<sup>49</sup> P. Commun, « La puissance industrielle de l'Allemagne en danger. Le double choc de la transition énergétique et du risque géopolitique », *Notes du Cerfa*, n° 170, Ifri, juillet 2022, disponible sur : <https://www.ifri.org/fr/publications/notes-de-lifri/notes-cerfa/puissance-industrielle-de-lallemagne-danger-double-choc-de>.

<sup>50</sup> « Économies de gaz : l'UE proche d'un accord pour aider l'Allemagne », *Le Figaro*, 26 juillet 2022, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/economies-de-gaz-l-ue>

proche-d-un-accord-pour-aider-l-allemande-20220726.

<sup>51</sup> *ÉVALUATION DES RISQUES DU SYSTÈME FINANCIER FRANÇAIS*, Banque de France, décembre 2021, disponible sur : [https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/ers\\_2021-s2\\_vfclean4.pdf](https://publications.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/ers_2021-s2_vfclean4.pdf).

<sup>52</sup> *Les politiques industrielles en France. Évolutions et comparaisons internationales*, op.cit.

industriel des entreprises européennes et pour les protéger contre des pratiques commerciales asymétriques.

Les gouvernements de ces deux pays sont convaincus que les solutions aux défis économiques qui se posent à eux, se situent à l'échelle européenne, et non nationale. Pour y répondre il est cependant nécessaire de prendre d'importantes décisions en toute connaissance de cause :

- il s'agit par exemple de s'accorder sur le rôle de l'État pour soutenir des champions européens, de manière toutefois à ne pas éliminer la concurrence au sein de l'UE et à continuer de garantir un cadre propice à l'innovation,
- se pose aussi la question des partenariats que l'UE souhaite engager. S'approvisionner en commun, coopérer en matière de savoir-faire et bénéficier de synergies entre pays qui partagent les mêmes valeurs et intérêts, peut permettre de suppléer des désavantages compétitifs.

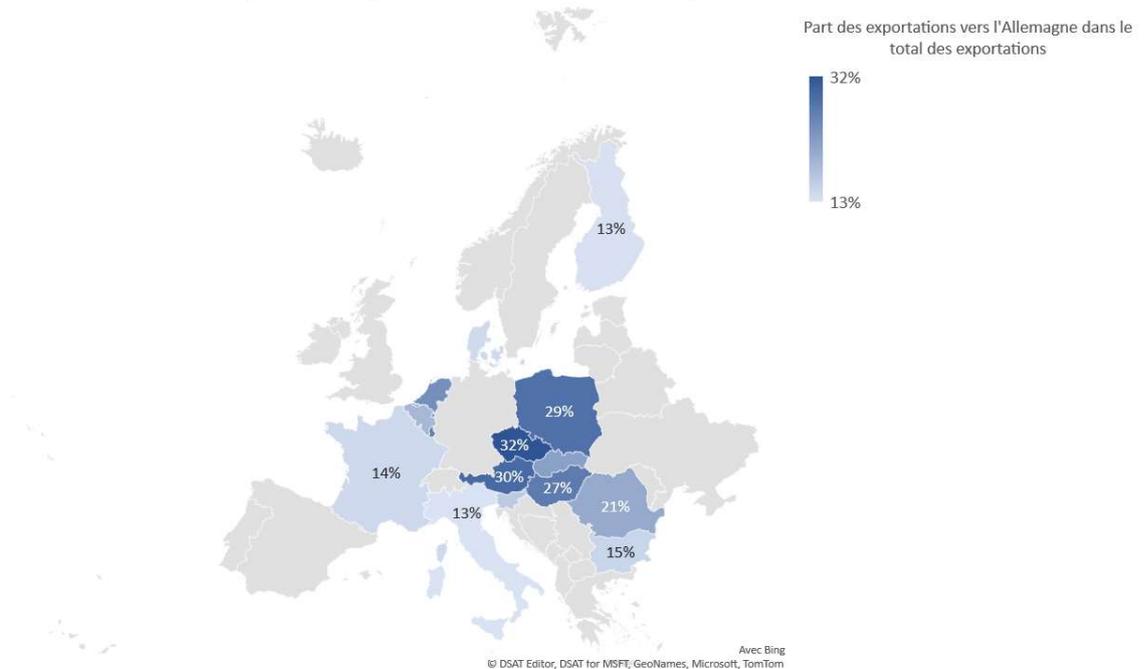
- C'est notamment l'intention que poursuit le Conseil du commerce et des technologies (CCT) Union européenne–États-Unis,
- des partenariats avec d'autres pays aux valeurs et intérêts communs (« *like-minded countries* ») pourraient être envisagés, notamment pour faciliter l'accès de l'UE à des ressources nécessaires pour mener à bien la transition numérique et verte. Cela suppose que l'UE priorise ce type de rapprochement dans le cadre de sa politique commerciale.

Ces ambitions impliquent des arbitrages qui risquent de mettre en évidence les différences dans les positionnements de la France et de l'Allemagne qui devront être dépassées afin d'assurer la pérennité des réponses apportées. De la même manière, ces deux pays ne peuvent se contenter de s'accorder entre eux : ils devront veiller à associer les autres États membres pour répondre aux défis rencontrés.

## Annexes

- Annexe 1 : États membres dont l'importateur principal de biens est l'Allemagne et part des exportations dans le total des exportations (2021)

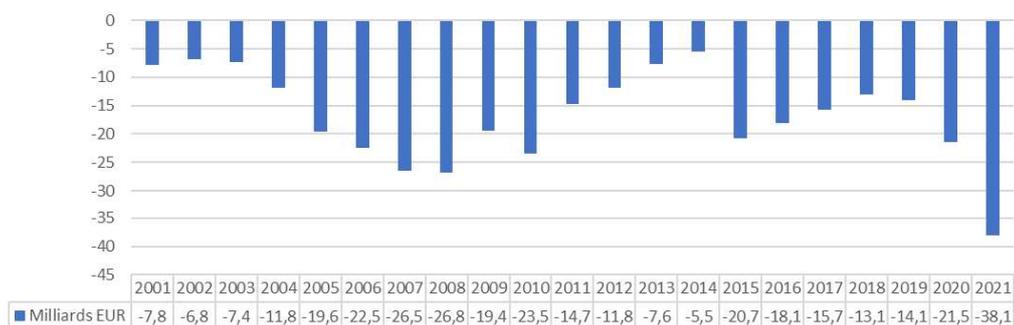
Etats membres dont l'importateur principal de biens est l'Allemagne et part des exportations dans total des exportations (2021)



Source : Statistiques « EU Handel seit 1988 nach HS2-4-6 und KN8[DS-645593] », Eurostat, dernière mise à jour : 15 juillet 2022, disponible sur: <https://appsso.eurostat.ec.europa.eu>

- Annexe 2 : Solde commercial de l'Allemagne envers la Chine (2001-2021) en milliards EUR

Solde commercial de l'Allemagne envers la Chine (2001-2021) en milliards EUR



Source: Markus Becker, Georg Fahrion *et al.*, « Wie wir uns China ausgeliefert haben », *Der Spiegel* (sur base de données de destatis, 27 mai 2022, disponible sur: <https://www.spiegel.de/ausland/xinjiang-police-files-deutschland-furchtbarer-partner-a-70e96cd6-f7ed-47aa-9b71-31fca6abfda8>)

- Annexe 3 : Part de l'industrie dans le PIB total en France, en Allemagne, dans l'UE, en Chine et aux États-Unis

Part de l'industrie dans le PIB total		
Entité	2002	2020
	21%	16%
	26%	26%
	25%	23%
	44%	38%
	21%	18%

Source : pour la France:Frankreich : « Anteile der Wirtschaftssektoren am Bruttoinlandsprodukt (BIP) von 2011 bis 2021 », Statista (basé sur des données de la Banque mondiale), 4 juillet 2022, disponible sur: <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/167247/umfrage/anteile-der-wirtschaftssektoren-am-bruttoinlandsprodukt-in-frankreich>, pour l'Allemagne : « World Development Indicators », Banque mondiale, disponible sur : <https://databank.worldbank.org/reports.aspx?source=world-development-indicators#>, dernière mise à jour le 20 juillet 2022 ; pour l'UE : « Europäische Union: Anteile der Wirtschaftssektoren am Bruttoinlandsprodukt (BIP) von 2011 bis 2021 », Statista (basé sur des données de la Banque mondiale), 4 juillet 2022, disponible sur: <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/249078/umfrage/anteile-der-wirtschaftssektoren-am-bruttoinlandsprodukt-bip-der-eu>; pour la Chine : « China: Anteile der Wirtschaftssektoren am Bruttoinlandsprodukt (BIP) von 2011 bis 2021 », Statista (basé sur des données de la Banque mondiale), 6 juillet 2022, disponible sur : <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/167156/umfrage/anteile-der-wirtschaftssektoren-am-bruttoinlandsprodukt-in-china/>; pour les États-Unis, « USA: Anteile der Wirtschaftssektoren am Bruttoinlandsprodukt (BIP) von 2010 bis 2020 », Statista (basé sur des données de la Banque mondiale), 6 juillet 2022, disponible sur: <https://de.statista.com/statistik/daten/studie/165838/umfrage/anteile-der-wirtschaftssektoren-am-bruttoinlandsprodukt-der-usa>.